



**AVIS PUBLIC**

**SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 1001-294**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, assistant-greffier de la Ville de Terrebonne, que le conseil a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 10 septembre 2018, le projet de règlement numéro 1001-294 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 de la Ville de Terrebonne.

**QU'**une assemblée publique de consultation sur ledit projet se tiendra le **mercredi 26 septembre 2018, à 17 h, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.**

Au cours de cette assemblée, M. Réal Leclerc, conseiller municipal, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

QUE l'objet du projet de règlement 1001-294 est d'autoriser l'usage « Autres institutions de formation spécialisée » à la zone 9461-345 (rue Saint-Pierre).

La zone concernée est la zone 9461-345 et est montrée au plan joint.

Le projet de règlement numéro 1001-294 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 1001-294 est disponible pour consultation au bureau du greffier au 775, rue Saint-Jean-Baptiste, à Terrebonne, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

À Terrebonne, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, LL.B., MBA

---



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*

Règlement de zonage 1001

**Règlement  
1001-294**

**AVIS PUBLIC**

-  Zone visée
-  Limites de lot



**Date: 2018-09-05**

Format: 8 po x 10 po  
Aux fins de publication

Produit par: Navid Moghadam, M.urbanisme  
Vérifié par: Arianne Létourneau, urbaniste

